

**Compte-rendu
des délibérations de la Commune de LUTHENAY-UXELOUP
séance du 30/06/2017**

L' an 2017 et le 30 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas NOLIN, Maire.

Présents : M. NOLIN Nicolas, Maire, Mmes : DARSY Magali, JOUASSIN Nathalie, NOLIN Joëlle, SERPOLET Maryse, MM : FRANÇOIS Daniel, GARNIER Michel, LAVIELLE Daniel, MINÉ Jean-Philippe, RIBET Yves

Danièle DAMOISY a donné pouvoir à Yves RIBET
Françoise SCHOONBROODT a donné pouvoir à Daniel FRANCOIS
Etienne LEVASSEUR a donné pouvoir à Jean-Philippe MINE
Pascal JACQUET
Elodie RICARD

Nombres de membre :

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 10

Date de la convocation : 20/06/2017

Date d'affichage : 20/06/2017

Secrétaire de séance : Maryse SERPOLET

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 10/04/2017 : à l'unanimité

SOMMAIRE

Réf : 56/2017 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE SECURISATION AUX ABORDS DE L'ECOLE SUR LA D13

Réf : 57/2017 : CHEMIN PIETON DES BRUYERES RADON

Réf : 58/2017 : REMISE EN ETAT DES ROUTES PAR LA CCNB

Réf : 59/2017 : NOMINATION D'UN COORDINATEUR COMMUNAL EN VUE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2018



***TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE SECURISATION AUX ABORDS DE L'ECOLE
SUR LA D13***

(réf : 56/2017)

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE NEVERS le : 07/07/2017

et publication ou notification du : 07/07/2017

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de s'adjoindre les services d'une Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'opération de voirie - Travaux aménagement et de sécurisation aux abords de l'école sur la D13

Il propose, compte tenu du montant présumé de la prestation (inférieur à 25 000,00 € HT de travaux), de confier la mission correspondante au service Nièvre Ingénierie du conseil départemental de la NIEVRE.

Monsieur le Maire présente le projet de convention qui fixe le montant de la prestation à 1 400 € HT pour 20 heures, correspondant à une étude ou une maîtrise d'œuvre simple.

Oùï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte de confier une mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour l'opération de voirie - Travaux aménagement et de sécurisation aux abords de l'école sur la D13 au service Nièvre Ingénierie du conseil départemental de la NIEVRE,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention correspondante qui fixe le montant de la prestation à 1 400 € HT pour 20 heures.

A l'unanimité (pour : 13, contre : 0, abstentions : 0)

CHEMIN PIETON DES BRUYERES RADON

réf : 57/2017)

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE NEVERS le : 07/07/2017

et publication ou notification du : 07/07/2017

Le Maire explique à l'assemblée le projet du chemin piéton des "Bruyères Radon" qui irait de l'entrée de l'agglomération jusqu'au croisement vers le restaurant le St Hubert.

Il propose au conseil que le chantier soit suivi par M. DERMOUT de MD CONCEPT.

Après concertation, et à l'unanimité, le conseil autorise le Maire à confier le chantier à M. DERMOUT et à signer tous documents en rapport avec ce projet.

A l'unanimité (pour : 13, contre : 0, abstentions : 0)

REMISE EN ETAT DES ROUTES PAR LA CCNB

(réf : 58/2017)

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE NEVERS le : 07/07/2017

et publication ou notification du : 07/07/2017

Compte tenu du débardage de bois prévu "route des Bernolles", le Maire explique au conseil municipal qu'il serait plus judicieux pour 2017 de donner la priorité à la **remise en état de la route vers le lieu-dit Neufables**.

Après concertation, le conseil accepte cette proposition et autorise le Maire à s'occuper des travaux avec la CCNB et à signer tous documents en rapport avec es derniers.

A l'unanimité (pour : 13, contre : 0, abstentions : 0)

***NOMINATION D'UN COORDINATEUR COMMUNAL EN VUE DU RECENSEMENT
DE LA POPULATION DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2018
(réf : 59/2017)***

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE NEVERS le : 07/07/2017

et publication ou notification du : 07/07/2017

Le recensement de la population ayant lieu du 18 janvier au 17 février 2018, il y a lieu suite à une demande de l'INSEE de nommer un coordinateur communal.

Mme Peggy BERNARD, secrétaire de mairie, est nommée pour exercer cette fonction pendant la période donnée.

Un coordinateur suppléant ainsi que 2 commissaires enquêteurs seront désignés lors d'un prochain conseil.

A l'unanimité (pour : 13, contre : 0, abstentions : 0)

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

***ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS
SENATORIALES DU 24/09/2017***

Délégués élus à la majorité : Nicolas NOLIN, Yves RIBET, Maryse SERPOLET

Suppléants élus à la majorité : Daniel FRANCOIS, Nathalie JOUASSIN, Magali DARCY

Un procès-verbal a été rédigé suite à l'élection des délégués et suppléants et déposé en Préfecture de la Nièvre à Nevers.

CONVENTION REGROUPEMENTS PEDAGOGIQUES

Une réunion a eu lieu avec Mme GIEN, inspectrice académique de la Nièvre pour présentation d'une convention concernant les regroupements pédagogiques.

DALLE PORTE DU CONSEIL

Une dalle sera faite par les employés techniques devant la porte de la salle du conseil municipal.

Horaire de clôture de la séance : 20 heures

Suivent au registre les signatures.